

Un réseau destiné à favoriser l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap psychique: le réseau Galaxie, France

[Travail et activité : Insertion professionnelle] [Europe : France] [Fiche d'expérience]

Par Evelyne Cercley le 13/09/2011

Le réseau Galaxie est un collectif composé d'une trentaine de structures, ayant toutes vocation à favoriser l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap psychique.



Le contexte

Le réseau Galaxie est un collectif composé d'une trentaine de structures, ayant toutes vocation à **favoriser l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap psychique**. Dans les années 2000, ces diverses structures ont réfléchi ensemble sur cette question de l'insertion, donnant lieu en 2004 à la création d'une association.

Les structures composant le réseau Galaxie présentent **une certaine diversité** en matière d'origine, de taille, d'organisation...Elles peuvent en effet être issues du secteur social, médico-social, sanitaire, mais également de l'insertion ou de la formation. Pour autant, elles partagent toutes les mêmes valeurs.

Le réseau collabore avec d'autres partenaires attachés à défendre la spécificité du handicap psychique tels que l'UNAFAM, AGAPSY, La Fédération Croix marine, Fil Rouge 35, REHPI...à travers des appuis mutuels, rencontres, ou encore actions de communication à caractère militant.

Finalité

Les partenariats sont toujours constitués à partir de projets. On retrouve à chaque fois cette **volonté de mutualisation** des pratiques professionnelles et la mise en place d'actions innovantes afin d'améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique dans leur parcours d'insertion.

Le réseau Galaxie cautionne son intervention dans une logique de réseau pour être efficace et atteindre ses objectifs. **Les structures souhaitant devenir membres de Galaxie entreprennent elles-mêmes la démarche d'adhésion, en fonction des projets portés par le réseau, dans un but de partage et d'enrichissement.**

Le handicap psychique reste à ce jour une pathologie très particulière, avec laquelle **les professionnels rencontrent de nombreux problèmes d'évaluation**. A titre d'exemple, les commissions d'évaluation des MDPH éprouvent de réelles difficultés en la matière, et Galaxie est sollicité de façon constante pour cela.

La mise en œuvre

Le réseau Galaxie se décline en **4 axes**: Un axe étude-recherche, un axe appui technique et formation, un axe animation du réseau ainsi qu'un axe communication.

> Dans le cadre de l'axe étude-recherche, Galaxie a pu mettre en place un colloque sur le thème de **l'évaluation du handicap psychique**. Cette manifestation a permis de rendre un travail qui avait été financé par la CNSA. Il s'agissait de répondre à la problématique évoquée précédemment : comment configurer une équipe capable d'évaluer le handicap psychique ? Comment élaborer une éthique ? Quels outils utiliser ?

Les modalités de financement restent le problème majeur de ce type d'action innovante, car les adhérents peuvent éprouver certaines difficultés dans leur recherche de fonds pour porter l'action en elle-même.

Galaxie met donc en œuvre, à travers son axe étude-recherche, des études « actions ». Celles-ci doivent permettre de tester de nouvelles formules, de nouveaux dispositifs et leur assurer une certaine pérennité.

Actuellement, le réseau Galaxie est en train de développer un nouveau projet d'étude concernant les « Centres Ressources Handicap Psychique » (CRHPs). Il s'agit en l'espèce d'améliorer la coordination sur un territoire, entre acteurs spécialisés, mais aussi de faciliter le parcours des usagers d'un endroit à un autre.

Cette étude action vise à démontrer que **l'accompagnement dont bénéficie la personne en situation de handicap psychique n'est pas adapté**. En effet, il se décline de manière sectionnée, au travers de diverses phases. Ainsi, au cours de la phase d'accompagnement dans l'emploi, qui ne durera que quelques semaines, la personne peut changer d'interlocuteurs plusieurs fois. Il est pourtant reconnu que le trouble psychique place la personne dans une situation de souffrance, souvent due à **une perte de repères**, celle-ci étant **décuplée par le morcellement du parcours d'insertion**. Le concept de centre ressources visera ainsi à obtenir **une meilleure articulation** entre les interventions des différents acteurs et faire en sorte que le lien soit maintenu de façon constante, à la fois entre acteurs et usagers, mais également entre les acteurs eux-mêmes.

> Dans le cadre de l'axe appui technique et formation, Galaxie assure par exemple un diagnostic préalable à une nouvelle implantation sur un territoire. Il peut aussi bien être question **d'un appui technique** pour monter un nouveau service, ou bien de réorganiser des services au sein d'un établissement. C'est en quelque sorte une activité de consulting.

Concernant la **formation**, Galaxie délivre des formations directement à ses adhérents, ou en extérieur. Le réseau peut également s'appuyer sur ses adhérents en sa qualité de mandataire : il délègue à ses adhérents son rôle de formateur.

Les formations délivrées peuvent porter sur le handicap et la souffrance psychique, son impact sur l'insertion...Les modules de bases sont dédiés à **des équipes, à des professionnels** qui sont chaque jour confrontés à ce public spécifique afin de les aider à mieux gérer leurs relations réciproques. Les formations peuvent également être délivrées **aux accompagnants** des personnes en situation de handicap psychique.

Les moyens

Au plan humain, le réseau fonctionne beaucoup grâce au bénévolat, par le biais d'une quinzaine d'administrateurs qui y consacrent une partie non négligeable de leur temps. Le réseau bénéficie également d'une chargée de mission et de développement.

Au plan financier, Galaxie fait reposer son modèle économique sur des subventions (travaux d'étude et de recherche), des aides en provenance de fondations ou encore des prestations (appuis techniques et formations). De même, l'étude action Centres ressources sera financée par la CNSA durant les 7 premiers mois et le réseau tente d'obtenir, à l'heure actuelle, des fonds provenant de la Fondation de France afin de pouvoir pérenniser le concept. Les adhérents versent une cotisation annuelle dont le montant évolue un peu chaque année. Galaxie monte également des dossiers afin de se voir octroyer les financements de certaines fondations.

Evaluation du dispositif

La principale difficulté à laquelle le réseau est confronté est la reconnaissance du handicap psychique et la lutte contre la stigmatisation. Maintenir dans l'emploi une personne en situation de handicap psychique, même s'il existe une forte volonté d'accueil de la part de l'entreprise, n'est jamais chose aisée. Contrairement au handicap physique, pour lequel il est plutôt question d'aménagement ergonomique, les personnes souffrant de troubles psychiques ont besoin **d'un accompagnement reposant avant tout sur l'humain**. Il y a donc un manque évident de financement à ce niveau.

Il est ardu de réussir à se faire entendre dans le monde du travail, mais également dans le milieu politique, où **il est encore difficile de faire différencier la prise en charge du handicap psychique et celle de la déficience intellectuelle**. L'amalgame entre ces deux types de handicap est chose courante. La loi du 11 février 2005 reconnaît certes un droit à compensation du handicap psychique, mais force est de constater qu'il reste encore beaucoup à faire.

En outre, l'évaluation que nous évoquions auparavant laisse parfois grand nombre de professionnels, qui sont perdus et ne savent pas de quelle façon l'appréhender, d'où la nécessité de créer des dispositifs dans ce domaine. Si les compétences existent, encore faut-il parvenir à les faire reconnaître, de façon à ce que soient alloués des moyens financiers conséquents.

Langue d'origine : Français

RÉSEAU GALAXIE

*Maison des associations, Boîte
MM5, 2 rue de Corroyeurs
21068 Dijon cedex
France*



06 43 27 40 41

contact@reseau-galaxie.fr

Evelyne Cercley

evelyne.cercley@orange.fr

Handiplanet - 17, rue de l'égalité - 92290 Chatenay Malabry - FRANCE : +33 1 46 29 59 00 - contact@handiplanet-echanges.info
Handiplanet : un programme de la Fondation des amis de l'Atelier.